

## LES MACHINES DISTRIBUTRICES DE TIMBRES

Question n° 1874—**M. Macquarrie:**

Combien y avait-il de machines distributrices de timbre en service à chacune des dates suivantes: 1<sup>er</sup> décembre 1968, 1<sup>er</sup> janvier 1969, 1<sup>er</sup> février 1969 et 1<sup>er</sup> mars 1969?

**L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes):** Le 1<sup>er</sup> décembre 1968, 2,888; le 1<sup>er</sup> janvier 1969, 2,878; le 1<sup>er</sup> février 1969, 2,878; le 1<sup>er</sup> mars 1969, 2,886.

LES VERSEMENTS DE RADIO-CANADA  
À RADIO-NORD INC.Question n° 1883—**M. Laprise:**

Depuis cinq ans, combien Radio-Canada a-t-il versé à Radio-Nord Inc. pour la radiodiffusion et la télévision?

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: Au cours des cinq dernières années, la Société Radio-Canada a remis à Radio-Nord certaines sommes d'argent qui représentaient la part de cette entreprise dans les revenus commerciaux de Radio-Canada, tel qu'il est stipulé dans ses contrats d'affiliation avec Radio-Canada. La coutume veut qu'on ne dévoile pas ces renseignements qui sont de nature confidentielle.

LE PERSONNEL DÉTACHÉ DES FORCES ARMÉES  
DE L'UNION SUD-AFRICAINE OU DE  
LA RHODÉSIEQuestion n° 1899—**M. Broadbent:**

1. Des membres des forces de défense ou des forces armées de l'Union sud-africaine ou de la Rhodésie sont-ils détachés auprès des Forces armées canadiennes, ou associés de quelque façon à ces dernières?

2. Si oui, a) combien y en a-t-il et où sont-ils postés actuellement, b) où étaient-ils postés en juin 1968?

**M. David Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** 1. Non.

2. Sans objet.

QUESTIONS TRANSFORMÉES  
EN ORDRES DE DÉPÔT  
DE DOCUMENTSLES SUBVENTIONS PAR LE SECÉTARIAT  
D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURESQuestion n° 1337—**M. Robinson:**

1. Le ministère des Affaires extérieures a-t-il des programmes de subventions et/ou de soutien à l'intention de groupes ou de particuliers d'un secteur quelconque de l'économie canadienne et, dans l'affirmative, dans quelle mesure des versements sont faits, quels sont les montants et à qui sont-ils versés?

2. Pour chacune des années allant de 1960 à 1968 inclusivement, quels montants ont été payés au

titre de programmes de subventions et/ou de soutien?

(Le document est déposé.)

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE—LES  
MODIFICATIONS DES LETTRES  
PATENTESQuestion n° 1403—**M. Caouette:**

Pour les quatre dernières années, a-t-on modifié les lettres patentes de sociétés de la Couronne et, dans l'affirmative a) en quelle année, b) quel était l'objet des modifications?

(Le document est déposé.)

LES TÉLÉVISEURS COULEURS—LA FABRICATION  
ET LES VENTESQuestion n° 1462—**M. McGrath:**

1. A combien s'est élevé au Canada, en 1968, le total des ventes a) de téléviseurs en noir et blanc, et b) de téléviseurs couleurs, tant pour les ventes en gros que les ventes au détail?

2. Combien a-t-on vendu de téléviseurs, tant en ce qui concerne a) que b), au cours de l'année?

3. Quel pourcentage des appareils mentionnés a) et b) ci-dessus a été produit par des fabricants canadiens, par des fabricants japonais, par des fabricants américains, par d'autres fabricants étrangers?

4. Combien de sociétés canadiennes qui fabriquent des téléviseurs couleurs sont contrôlées par des sociétés-mères américaines et existe-t-il des compagnies de ce genre, ou des compagnies appartenant à des Canadiens, qui terminent simplement la fabrication d'appareils semi-finis, importés des États-Unis?

5. Des fabricants canadiens ont-ils expédié aux États-Unis des téléviseurs couleurs vendus, modèle de 1968, et, dans l'affirmative, a) en vertu de quelles ententes, b) à quel prix l'unité, c) cette initiative a-t-elle été prise après accord mutuel des manufacturiers canadiens et, dans l'affirmative, qui a fixé le prix de vente par unité?

6. Les fabricants canadiens ont-ils signalé une perte parce que le prix obtenu à la livraison, aux États-Unis, de téléviseurs couleurs, modèle de 1968, était inférieur au prix de revient, et, dans l'affirmative, le ministère de la Consommation et des Corporations a-t-il déterminé si cette perte se répercutera sur les consommateurs canadiens lorsqu'ils achèteront des téléviseurs couleurs, modèle de 1969?

7. La Direction de la consommation ou la Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce du ministère de la Consommation et des Corporations, ou les deux, ont-elles étudié de tels cas récents dans cette industrie et, dans l'affirmative, quelles mesures a-t-on prises pour protéger, en 1969, l'acheteur canadien de téléviseurs couleurs?

(Le document est déposé.)

TERRE DES HOMMES—L'ÉVALUATION  
DE L'ENTREPRISEQuestion n° 1479—**M. Fortin:**

1. La ville de Montréal a-t-elle fait des demandes concernant «Terre des Hommes» et, dans l'affirmative, quelle a été la réponse du gouvernement?

2. Le gouvernement a-t-il évalué le nombre de chômeurs que créera la fermeture de «Terre des